

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2018 B 05571

Numéro SIREN : 843 739 418

Nom ou dénomination : #APTIC

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2021 sous le numéro de dépôt 21963

2021 000668



LE PASS QUI RAPPROCHE
LE CITOYEN DU NUMÉRIQUE



Tribunal de Commerce de
Bordeaux
M. le Président
Palais de la Bourse
3, Place Gabriel
33000 - Bordeaux

Objet : Demande de prorogation de la réunion de l'Assemblée Générale chargée d'approuver les comptes annuels 2020.

Monsieur Le Président du tribunal de commerce de Bordeaux,

Par la présente, je soussigné Gérald Elbaze, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société Aptic, société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme et conseil d'administration au capital de 20 100 Euros, sollicite de votre part l'autorisation de proroger le délai de réunion de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes du dernier exercice social de la dite société.

Conformément aux statuts de la société, l'assemblée générale d'approbation des comptes doit se tenir le 30 juin 2021.

Il ne nous sera malheureusement pas possible de tenir ce délai pour les motifs suivants :

- La crise sanitaire a eu un impact défavorable sur les délais de production des comptes
- L'ancienne Directrice Administrative et Financière de la structure a quitté ses fonctions en Mars 2021, et nous n'avons pu pourvoir son poste vacant que le 28 juin 2021.
- Les travaux de révision du Commissaire au Compte ont été entrepris tardivement.

Nous avons donc l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, de proroger le délai de réunion de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes jusqu'au 15 octobre 2021.

Gérald Elbaze,
Directeur Général

Bordeaux, le 29/06/2021

#APTIC - Coopérative d'intérêt collectif - Entreprise de l'économie sociale et solidaire - SCIC SA à capital variable
RCS Bordeaux - SIRET : 843 739 418 00013 - APE : 8299Z

87 Quai des Queyries, 33100 Bordeaux - contact@aptic.fr - 0 972 100 972 - www.aptic.fr

Ils (s')investissent à nos côtés :





ORDONNANCE

NOUS, Jean-Marie PICOT, Président du Tribunal de Commerce de BORDEAUX,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède, les motifs qui y sont exposés,

Vu les articles L. 225-100 et R 225.64 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 15.10.2021

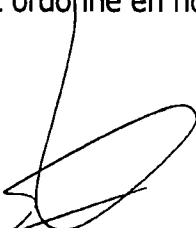
Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2020, de

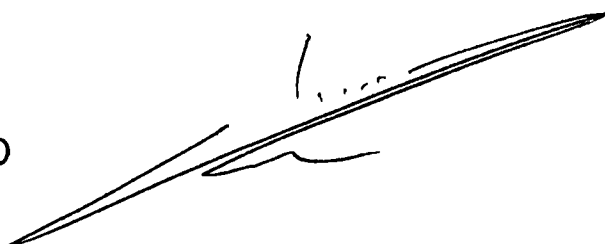
SA #APTIC
(N° Siren : 843739418 / N° Gestion : 2018 B 5571)
87 QU DE QUEYRIES
33100 BORDEAUX

Disons que la requérante supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de : 30,04 euros TTC

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait et ordonné en notre Cabinet, à BORDEAUX, le 10.08.2021


Adrien SAVADOGO
Greffier Assermenté





Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux
Palais de la Bourse, CS 51474, 33064 BORDEAUX CEDEX
09:00 – 12:00, 13:00 – 16:00
Téléphone : 05 56 01 81 70
www.greffe-tc-bordeaux.fr - Courriel : rcs@greffe-tc-bordeaux.fr

VBT/2018 B 05571
#APTIC
87 QUAI DE QUEYRIES
33100 BORDEAUX

Nos références : VBT/2018 B 05571

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme et conseil d'administration #APTIC

87 QUAI DE QUEYRIES
33100 BORDEAUX

SIREN : 843 739 418

N° de gestion : 2018 B 05571

Le greffier soussigné constate le 10/08/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/21744, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 10/08/2021
 - Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 10/08/2021

Le greffier

Maître Jean-Marc BAHANS



Signature